



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

***Direction de l'évaluation de la performance,
de l'achat, des finances et de l'immobilier***

Service de l'achat, de l'innovation et de la
logistique du ministère de l'intérieur
Sous-direction de l'innovation
et de la prescription
Bureau des matériels et des équipements

Paris, le 26 mars 2026

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

LAMPES TACTIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES AU PROFIT

-DES FORCES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

-DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS.

Lot 1 : Lampe tactique individuelle

1 - Présentation générale

La lampe tactique individuelle et ses équipements est destinée à équiper tous les personnels de la police nationale, de la gendarmerie nationale, de l'air, maritime, de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises et de la direction générale des douanes. Multi-usage, elle convient aux missions quotidiennes des agents de la force publique : détection de traces et indices (semelles, fibres, poils, cheveux, verres, traces papillaires et biologiques) pour les premiers intervenants sur une scène d'infraction, identification de personne à distance, missions nocturnes, opération de police judiciaire, intervention professionnelle, etc.

2 – Définition fonctionnelle du produit

Situations de vie	Fonctions / Exigences	
1 - Spécifications techniques du produit	F.1.1	La lampe tactique individuelle sécurise l'intervention professionnelle dans les lieux à faible luminosité :
	E1.1.1	Impérative: La lumière diffusée est de couleur blanche. La source lumineuse est de type diode électroluminescente (LED) ou équivalent.
	E1.1.2	Impérative: La lampe présente au moins 3 niveaux d'intensité lumineuse ainsi qu' un mode stroboscopique.
	E1.1.3A	Impérative: A son niveau d'intensité maximum, la lampe diffuse un flux lumineux de 1 000 lumens au minimum, d'une portée minimum de 100 mètres.
	E1.1.3B	Performance : Le flux lumineux est d'une portée de 150 mètres.
	E1.1.4A	Impérative: Sa durée d'utilisation au niveau d'intensité maximal est d'une durée minimum de deux (2) heures.
	E1.1.4B	Performance : Sa durée d'utilisation au niveau d'intensité maximal est de trois (3) heures.
	E1.1.5	Impérative: Le corps de la lampe est de couleur sombre.
	F.1.2	Dans le cadre des missions de police technique et scientifique, la lampe tactique individuelle permet la détection de traces et indices :
	E1.2.1	Impérative: Dans le but de détecter notamment les traces de semelle de 0 à 2 m de la source lumineuse, la lampe permet un éclairage rasant au sol.
	E1.2.2	Impérative: De par sa configuration ou par la présence d'un équipement (exemple : clip,...), la lampe est stable et immobile quand elle est posée sur

		toute sa longueur à même un sol plat ou incliné.
	F.1.3	La lampe tactique individuelle est rechargeable :
	E1.3.1	Impérative: La lampe est alimentée au moyen de pile(s) rechargeable(s) au format standard non propriétaire ou par une batterie.
	E1.3.2A	Impérative: Le système de rechargement de la lampe proposée est soit interne (connecteur de rechargement sur lampe) soit externe (chargeur de batterie/piles sur prise secteur 230V). Dans les 2 cas, il permet un chargement via une connexion avec câble USB.
	E1.3.2B	Performance : Le système de rechargement est facile et pratique d'utilisation.
	E1.3.3	Impérative: La lampe est fournie avec un deuxième jeu de batterie(s)/pile(s) rechargeable(s).
	F.1.4	La lampe tactique individuelle est adaptée à des usages et à un environnement peu précautionneux :
	E1.4.1	Impérative: L'intégralité des composants est réalisée dans des matériaux durcis, résistants et peu sensibles à la corrosion. La lampe ne nécessite pas de maintenance particulière.
	E1.4.2	Impérative: La conception de la lampe permet une excellente résistance aux poussières et est étanche. Son indice de protection est IPX-8 ou équivalent.
	E1.4.3	Impérative: La lampe et ses composants présentent une très bonne résistance aux chocs et aux chutes (1 mètre de hauteur minimum).
	E1.4.4	Impérative: La lampe est d'une longueur maximum de 15 centimètres, afin que l'équipement puisse être utilisé dans des espaces réduits.
	E1.4.5	Impérative: Son poids avec batterie(s) est inférieur ou égal à 150 grammes.
	E1.4.6A	Impérative: La lampe est fournie avec un étui de protection adaptée à ses dimensions qui en permet le port au ceinturon en dotation (largeur du ceinturon).
	E1.4.6B	Performance: La qualité de l'étui de protection est la meilleure possible.
	E1.4.7	Impérative: La plage de température minimum d'utilisation de la lampe est de : -10°C à +40°C.
2 - Utilisation du produit	F2.1	L'utilisation de la lampe tactique individuelle est facile et aisée :
	E2.1.1A	Performance : La prise en main est la meilleure/plus ergonomique possible.

E2.1.2A	Impérative: Sa mise en marche est simple, d'une seule manipulation (action « Marche/Arrêt »), d'une seule main.
E2.1.2B	Performance : Sa mise en fonctionnement est simple, d'une seule manipulation (action « Marche/Arrêt »), d'une seule main <u>y compris avec le port de gants en dotation.</u>
E2.1.2C	Performance: Le passage d'un mode lumineux à un autre s'effectue le plus aisément avec le moins de manipulations possibles.
E2.1.3A	Impérative: La conception de la lampe permet la mise en fonctionnement, d'une seule manipulation (action « Marche/Arrêt »), d'une seule main, <u>du mode stroboscopique en cas d'urgence.</u>
E2.1.3B	Performance: La conception de la lampe permet la mise en fonctionnement, d'une seule manipulation (action « Marche/Arrêt »), d'une seule main y compris du mode stroboscopique en cas d'urgence, y compris <u>avec le port de gants en dotation.</u>
E2.1.4	Impérative: La lampe intègre une attache de type clip poche/ceinture.

3 – Spécifications techniques

Postes :

Poste 1.1 : Pack complet « lampe tactique » comprenant :

- 1 lampe tactique et sa notice d'utilisation en français ;
- 2 jeux de piles /batteries rechargeables* ;
- 1 chargeur de piles/batteries*, son câble d'alimentation USB et la prise secteur ;
- 1 étui compatible pouvant se porter à la ceinture ;

Poste 1.2 : 1 lampe tactique et sa notice d'utilisation en français ;

Poste 1.3 : 1 batterie rechargeable* ;

Poste 1.4 : 1 chargeur de piles/batteries*, son câble d'alimentation USB et la prise secteur ;

Poste 1.5 : 1 étui compatible pouvant se porter à la ceinture.

* pour les modèles avec piles/batteries externes.

Lot 2 : Lampe individuelle « kit mains-libres/contrôle de documents »:

1 - Présentation générale

La lampe individuelle kit mains-libres/contrôle de documents est destinée à équiper tous les personnels opérationnels du Ministère de l'intérieur et les services des Douanes. Multi-usage, elle est utile lors des missions de contrôles routiers de nuit, lors des contrôles de documents, opérations de police judiciaire, interventions professionnelles, etc.

2 – Définition fonctionnelle du produit

Situations de vie	Fonctions / Exigences	
1 - Spécifications techniques du produit	F1.1	La lampe individuelle sécurise l'intervention professionnelle dans les lieux à faible luminosité :
	E1.1.1	Impérative: La lumière diffusée est de couleur blanche. La source lumineuse est de type diode électroluminescente (LED) ou équivalent.
	E1.1.2	Impérative: La lampe présente au moins 2 niveaux d'intensité lumineuse.
	E1.1.3	Impérative: A son niveau d'intensité maximum, la lampe permet l'obtention d'un flux lumineux de 200 lumens au minimum.
	E1.1.4	Impérative: La lampe dispose de manière native ou via un accessoire fourni d'un mode d'éclairage UV permettant notamment la détection de faux documents.
	E1.1.5A	Impérative: Sa durée d'utilisation au niveau d'intensité maximal est d'une durée minimum de deux (2) heures.
	E1.1.5B	Performance : Sa durée d'utilisation au niveau d'intensité maximal est de trois (3) heures.
	E1.1.6	Impérative: Le corps de la lampe est de couleur sombre.
	F1.2	Dans le cadre des missions de contrôles routiers et d'identités, de nuit, la lampe est équipée d'accessoires permettant à l'agent de conserver les deux mains libres :
	E1.2.1A	Impérative: La lampe intègre un système de fixation par clip permettant de l'accrocher aux équipements vestimentaires de l'agent (exemples : gilet tactique, poche, patte d'épaule de galon,...).
	E1.2.1B	Performance : Le système de fixation par clip est doté d'aimants de fixation robuste.
	E1.2.2	Impérative: Le système de fixation par clip permet une rotation (ou est orientable) à 360°C .
	E1.2.3A	Impérative: La tête de lampe est orientable afin de permettre une direction du flux lumineux dans l'axe vertical (haut/bas) du porteur.

	E1.2.3B	Performance: Le flux lumineux peut être orienté dans n'importe quelle direction lorsque la lampe est fixée sur l'agent. Le système d'orientation est laissé au choix du candidat.
	F1.3	La lampe individuelle est rechargeable :
	E1.3.1	Impérative: La lampe est alimentée par pile(s) rechargeable(s) au format standard non propriétaire ou par une batterie.
	E1.3.2A	Impérative: Le système de rechargement de la lampe proposée est soit interne (connecteur de rechargement sur lampe) soit externe (chargeur de batterie/piles sur prise secteur 230V). Dans les 2 cas, il permet un chargement via une connexion avec câble USB.
	E1.3.2B	Performance : Le système de rechargement est facile et pratique d'utilisation.
	F1.4	La lampe individuelle est adaptée à des usages et à un environnement peu précautionneux :
	E1.4.1	Impérative: L'intégralité des composants est réalisée dans des matériaux durcis, résistants et peu sensible à la corrosion. La lampe ne nécessite pas de maintenance particulière.
	E1.4.2	Impérative: La lampe et ses composants présentent une très bonne résistance aux chocs et aux chutes (1mètre de hauteur minimum).
	E1.4.3	Impérative: La conception de la lampe permet une excellente résistance aux poussières et est étanche. Son indice de protection est IPX-4 ou équivalent.
	E1.4.4A	Impérative: La lampe est compacte et légère. Sa masse avec une pile ou batterie est de 100 grammes maximum.
	E1.4.4B	Performance: La lampe gêne le moins possible le porteur.
	E1.4.5	Impérative: La plage de température minimum d'utilisation de la lampe est de : -10°C à +40°C.
2 - Utilisation du produit	F2.1	L'utilisation de la lampe individuelle est facile et aisée :
	E2.1.1A	Impérative: Sa mise en fonctionnement est réalisable, en une seule manipulation (action « Marche/Arrêt »), y compris avec le port de gants.
	E2.1.1B	Performance : Sa mise en marche est simple, d'une seule manipulation (action « Marche/Arrêt »), d'une seule main <u>y compris avec le port de gants en dotation.</u>
	E2.1.1C	Performance: Le passage d'un mode lumineux à un autre s'effectue avec le moins de manipulations possibles.

3 – Spécifications techniques

Postes :

Poste 2.1 : Pack complet « lampe kit mains libres » comprenant :

- 1 lampe et sa notice d'utilisation en français ;
- son câble d'alimentation USB et la prise secteur ;
- 2 jeux de piles/batteries rechargeables* ;
- 1 chargeur de batteries*, son câble d'alimentation USB et la prise secteur ;

Poste 2.2 : 1 lampe et sa notice d'utilisation en français ;

Poste 2.3 : 1 batterie rechargeable* ;

Poste 2.4 : 1 chargeur de batteries*, son câble d'alimentation USB et la prise secteur ;

* pour les modèles avec piles/batteries externes.

Lot 3 : Projecteur de recherche et de barrage :

1 - Présentation générale

Le projecteur de recherche et de barrage est destiné aux unités opérationnelles, pour leur permettre de disposer d'un moyen d'éclairage efficace et pratique lors des opérations de contrôle sur le réseau routier et lors des opérations de recherche et notamment pour éclairage de zones de grandes superficies par un faisceau continu et stroboscopique d'intensité lumineuse puissante.

2 – Définition fonctionnelle du produit

Situations de vie	Fonctions / Exigences	
1 - Spécifications techniques du produit	F1.1	Le projecteur sécurise l'intervention professionnelle :
	E1.1.1	Impérative: La lumière diffusée est de couleur blanche. La source lumineuse est de type diode électroluminescente (LED) ou équivalent.
	E1.1.2	Impérative: Le projecteur présente au moins 3 niveaux d'intensité lumineuse.
	E1.1.3A	Impérative: A son niveau d'intensité maximum, le projecteur diffuse un flux lumineux de 1 000 lumens au minimum et permet un éclairage d' une portée minimum de 300 mètres.
	E1.1.3B	Performance : La portée du flux lumineux atteint 500 mètres.

E1.1.4A	Impérative: Sa durée d'utilisation au niveau d'intensité maximal est d'une durée minimum de deux (2) heures.
E1.1.4B	Performance : Sa durée d'utilisation au niveau d'intensité maximal est de trois (3) heures.
E1.1.5	Impérative: Le corps du projecteur est de couleur sombre.
F1.2	Le projecteur facilite l'exécution des missions :
E1.2.1A	Impérative: Le projecteur est équipé d'une poignée pistolet permettant une utilisation à une seule main
E1.2.1B	Performance : La poignée pistolet offre la meilleure prise en main possible.
E1.2.2	Impérative: Son poids avec batterie(s) est inférieur ou égal à un (1) kilogramme.
E1.2.3	Impérative: Le projecteur dispose d'un équipement lui permettant d'être à même le sol ou sur une surface plane et d'être parfaitement immobile. Ce dernier permet une orientation du flux lumineux dans l'axe vertical.
F1.3	Le projecteur est rechargeable :
E1.3.1	Impérative: La lampe est alimentée par pile(s) rechargeable(s) au format standard non propriétaire ou par une batterie.
E1.3.2A	Impérative: Le système de rechargement du projecteur proposée est soit interne (connecteur de rechargement) soit externe (chargeur de batterie/piles sur prise secteur 230V). Dans les 2 cas, il permet un chargement via une connexion avec un câble.
E1.3.2B	Performance : Le système de rechargement est facile et pratique d'utilisation.
F1.4	Le projecteur est adapté à des usages et à un environnement peu précautionneux :
E1.4.1	Impérative: L'intégralité des composants est réalisée dans des matériaux durcis, résistants et peu sensible à la corrosion. Le projecteur ne nécessite pas de maintenance particulière.
E1.4.2	Impérative: Prévu pour évoluer dans tous milieux, le projecteur est équipé d'une sécurité de type dragonne permettant le passage de main et le port au niveau du poignet ou de l'avant bras. Afin de s'adapter au mieux à toutes morphologies, le passage de main est réglable. Le système est laissé au choix du candidat.

	E1.4.3	Impérative: L'indice de protection contre la pénétration d'objets et de liquides (IP) selon la norme NF EN 60529 : au minimum IP X4 ou équivalent.
	E1.4.4	Impérative: L'indice de protection contre les impacts mécaniques (IK) selon la norme NF EN 62262 : au minimum IK07 ou équivalent.
	E1.4.5	Impérative: La plage de température minimum d'utilisation de la lampe est de : -10°C à +40°C.
2 - Utilisation du produit	F2.1	L'utilisation du projecteur est facile et aisée :
	E2.1.1A	Performance: Sa mise en fonctionnement est simple, d' une seule manipulation (action « Marche/Arrêt »), y compris avec le port de gants.
	E2.1.1B	Performance: Le passage d'un mode lumineux à un autre s'effectue avec le moins de manipulations possibles.
	E2.1.2A	Impérative: Le candidat propose un étui de rangement et de protection.
	E2.1.2B	Performance: La qualité de l'étui de protection est la meilleure possible.

3 – Spécifications techniques

Postes :

Poste 3.1 : Pack complet « projecteur de recherche et de barrage » comprenant :

- 1 projecteur de recherche et de barrage, et sa notice d'utilisation en français ;
- 2 jeux de piles/batteries rechargeables* ;
- 1 chargeur de piles/batteries*, son câble d'alimentation et la prise secteur ;
- 1 étui de protection et de transport ;

Poste 3.2 : 1 projecteur de recherche et de barrage, et sa notice d'utilisation en français ;

Poste 3.3 : 1 batterie rechargeable* ;

Poste 3.4 : 1 chargeur de piles/batteries*, son câble d'alimentation et la prise secteur ;

Poste 3.5 : 1 étui de protection et de transport.

* pour les modèles avec piles/batteries externes.

Lot 4 : Projecteur portatif d'éclairage longue distance (lumière blanche et infrarouge):

1 - Présentation générale

Le présent marché a pour objet l'acquisition de projecteurs d'éclairage tactiques portatifs destinés à équiper les forces opérationnelles du Ministère de l'intérieur et les services des Douanes. Ce projecteur doit pouvoir appuyer au quotidien les opérationnels dans leurs missions : recherche, identification, d'observation de personne à distance, contrôle routier de nuit, opération de police judiciaire ainsi qu'une utilisation en tactique de défense.

Les fonctionnalités recherchées et exigées du matériel sont les suivantes :

- éclairage des zones de petite superficie par un faisceau continu d'une forte intensité lumineuse sur une très longue distance.
- portable d'une seule main.
- un dispositif autorisant l'observation en mode infrarouge.

2 – Définition fonctionnelle du produit

2.1 Poste 1/ kit projecteur complet et accessoires :

Situations de vie	Fonctions / Exigences	
1 - Spécifications techniques du produit	F1.1	Le projecteur sécurise l'intervention professionnelle :
	E1.1.1	Impérative: La lumière diffusée est de couleur blanche avec une température de couleur se situant entre 4 000 et 8 000 K.
	E1.1.2	Impérative : La durée minimum de vie de la lampe est $\geq$ à 2 000 heures, en état de fonctionnement
	E1.1.3A	Impérative: A son niveau d'intensité maximum, le projecteur diffuse un flux lumineux de 5 000 lumens au minimum
	E1.1.3B	Performance: L'intensité lumineuse maximum est obtenue idéalement de manière immédiate et dans un délai inférieur à 5 secondes.
	E1.1.4A	Impérative: Le projecteur présente au moins 2 niveaux d'intensité lumineuse : éclairage en pleine intensité et un éclairage avec une intensité réduite.
	E1.1.4B	Performance: Un mode stroboscopique est idéalement présent.
	E1.1.5A	Impérative: A son niveau d'intensité maximum, le projecteur permet un éclairage d'une portée minimum de 500 mètres.
	E1.1.5B	Performance : La portée du flux lumineux atteint 800 mètres.
	E1.1.6A	Impérative: Sa durée d'utilisation au niveau d'intensité maximal est d'une durée minimum de une (1) heure.

E1.1.6B	Performance : Sa durée d'utilisation au niveau d'intensité maximal est de trois (3) heures.
E1.1.6C	Performance : Un dispositif pour diffuser le faisceau lumineux plus largement peut-être fourni (filtre,...). Le mode de diffusion est laissé au choix du candidat.
E1.1.6D	Performance : Un dispositif pour diffuser le faisceau lumineux de couleur jaune pour des environnements enfumés ou brumeux est idéalement fourni.
E1.1.7A	Impérative : Le projecteur dispose de manière native ou via un accessoire fourni d'un mode d'éclairage infrarouge
E1.1.7B	Performance : Le mode d'éclairage infrarouge s'avère le plus discret possible lors de son utilisation ;
E1.1.9	Impérative : Le rayonnement infrarouge est de 800 nm au minimum.
E1.1.10	Impérative : Le corps du projecteur est de couleur foncée.
F1.2	Le projecteur facilite l'exécution des missions :
E1.2.1A	Impérative : Le projecteur est portable avec une seule main.
E.1.2.1B	Performance : Son encombrement est le plus réduit possible
E1.2.2	Impérative : Le poids du projecteur en état de fonctionnement (avec batterie(s)) est inférieur ou égal à 2,5 kilogrammes.
F1.3	Le projecteur est rechargeable :
E1.3.1	Impérative : Le projecteur dispose d'un système d'accumulateur(s) rechargeable(s) pour son alimentation électrique. Il permet un chargement via une connexion avec un câble fourni.
E1.3.2	Impérative : Un système de batterie supplémentaire est fourni.
E1.3.3A	Impérative : Le changement du système de batterie se réalise sans outillage.
E1.3.3B	Performance : Le changement du système de batterie est le plus aisé possible.
E1.3.4A	Impérative : Le projecteur est doté d'un dispositif permettant de visualiser l'autonomie restante des batteries.
E1.3.4B	Performance : Il est possible de visualiser la charge effectuée ou restante.
E1.3.5	Impérative : Le nombre de cycles de recharge du système de batterie est supérieur ou égal à 500 cycles.

	F1.4	Le projecteur est adapté à des usages et à un environnement peu précautionneux :
	E1.4.1	Impérative: L'intégralité des composants est réalisé dans des matériaux durcis, résistants et peu sensible à la corrosion. Le projecteur ne nécessite pas de maintenance particulière.
	E1.4.2	Impérative: L'indice de protection contre la pénétration d'objets et de liquides (IP) selon la norme NF EN 60529 : au minimum IP67 ou équivalent.
	E1.4.3	Impérative: L'indice de protection contre les impacts mécaniques (IK) selon la norme NF EN 62262 : au minimum IK07 ou équivalent.
	E1.4.4	Impérative: La plage de température minimum d'utilisation de la lampe est de : -10°C à +40°C.
2 - Utilisation du produit	F2.1	L'utilisation du projecteur est facile et aisée :
	E2.1.1A	Performance: Sa mise en fonctionnement est simple, d' une seule manipulation (action « Marche/Arrêt »), y compris avec le port de gants.
	E2.1.1B	Performance: Le passage d'un mode lumineux à un autre s'effectue avec le moins de manipulations possibles.
	E2.1.2	Impérative: Le projecteur et ses accessoires sont stockés et transportables dans un conditionnement adapté, manipulable par un seul agent sans utilisation de matériel externe. L'ensemble conditionné est transportable.
	E2.1.3	Impérative: Le conditionnement est compartimenté. La taille des compartiments est rigoureusement adaptée à chaque module de l'ensemble.
	E2.1.4	Impérative: Le conditionnement est conforme aux normes en vigueur à la date d'émission du présent CCTP : - un indice de protection contre les impacts mécaniques (IK) selon la norme NF EN 62262 : IK7 (ou équivalent) minimum ; - un indice de protection contre la pénétration d'objets et de liquides (IP) selon la norme NF EN 60529 : IP54 (ou équivalent) minimum.

3 – Spécifications techniques

Postes :

- **Poste 4 .1 :** kit projecteur complet et accessoires :

Le poste 1 est constitué d' 1 projecteur, de ses 2 accumulateurs rechargeables (batteries), sa notice d'utilisation et d'entretien en français, de son dispositif de chargement de l'accumulateur 230V, du dispositif de fonctionnement infrarouge (si dispositif externe), du dispositif permettant la diffusion d'un faisceau plus large (si le projecteur n'associe pas de manière native le dispositif), du dispositif permettant la diffusion d'un faisceau de couleur jaune (si le projecteur n'associe pas de manière native le dispositif), du contenant rigide.

- **Poste 4.2 :** Projecteur et son système d'accumulateur (batterie) :

Le poste 2 est constitué uniquement du projecteur avec son système d'accumulateur (batterie) et de sa notice d'utilisation et d'entretien en français.

- **Poste 4.3 :** Batterie : Le poste 3 est constitué uniquement du système d'accumulateur (batterie) .

- **Poste 4.4 :** Dispositif de chargement de l'accumulateur 230V :

Le poste 4 est constitué uniquement du dispositif permettant le chargement de l'accumulateur sur secteur de 230 V.

- **Poste 4.5 :** Dispositif de fonctionnement infrarouge :

Si le projecteur n'associe pas de manière native le mode infrarouge, le poste 5 est constitué uniquement du dispositif autorisant le fonctionnement du projecteur en mode infrarouge.

- **Poste 4.6 :** Dispositif permettant la diffusion d'un faisceau plus large : Si le projecteur n'associe pas de manière native un dispositif permettant de diffuser le faisceau lumineux plus largement, le poste 6 est constitué uniquement du dispositif autorisant cette fonction.

- **Poste 4.7 :** Dispositif permettant la diffusion d'un faisceau de couleur jaune : Si le projecteur n'associe pas de manière native un dispositif permettant de diffuser le faisceau lumineux de couleur jaune, le poste 7 est constitué uniquement du dispositif autorisant cette fonction.

- **Poste 4.8 :** Contenant rigide : Le poste 8 est constitué uniquement du contenant de stockage rigide.

--- *Fin du document* ---